

*Vous avez été nommé(e) pour une mobilité d'échange à l'université de Bordeaux:  
Félicitations!*

Contact pour les étudiants du Collège Sciences et Technologies :  
**Bureau mobilité internationale de Talence**  
[Incoming-talence@u-bordeaux.fr](mailto:Incoming-talence@u-bordeaux.fr)  
+33 (0)5 40 00 28 53

## PROCEDURE DE CANDIDATURE

**Dates limites de candidature :**

**1<sup>er</sup> novembre 2022**

Une mobilité commençant en **janvier** (semestre de printemps).

1. Veuillez lire attentivement ces [informations](#) avant de commencer toute procédure.
2. Complétez votre [candidature](#).

Documents obligatoires à télécharger lors de votre candidature en ligne:

- Une **photo d'identité**;
- Une **copie de votre diplôme de lycée (baccalauréat) ou équivalent (diplôme des études secondaires)**;
- Une **copie de votre carte d'identité**, si vous êtes de nationalité européenne, **ou de votre passeport**, si vous n'êtes pas de nationalité européenne (ces documents doivent être valides au moins pour toute la durée du séjour);
- Un **certificat de compétences linguistiques** (Français niveau B1, si vous comptez suivre des cours en français, ou un Anglais niveau B1, si vous comptez suivre des cours en anglais);
- Une **copie de vos relevés de notes** en français ou en anglais depuis la première année dans l'enseignement supérieur (si vous êtes en master nous aurons aussi besoin de vos relevés de licence). Une traduction non-officielle peut être acceptée ;
- Le **contrat pédagogique signé** et tamponné (voir ci-dessous pour plus d'information).

Pendant votre candidature vous devrez choisir un "Séjour souhaité" (faculté):

- **Institut des Sciences de la Vigne et du Vin**
- **Institut Universitaire Technologique - Bordeaux**
- **ST-UF Biologie**
- **ST-UF Chimie**
- **ST-UF Informatique**
- **ST-UF Maths & Interactions**
- **ST-UF Physique**
- **ST-UF Sc. De l'Ingénieur**
- **ST-UF Sc. Terre et Environnement**

3. Une fois votre **candidature** validée, vous recevrez votre **lettre d'acceptation** accompagnée des informations nécessaires pour votre venue à l'université de Bordeaux.

## CONTRAT PEDAGOGIQUE / COURS

Merci de prendre en compte les remarques suivantes lors de l'établissement de votre contrat pédagogique (CP) :

- Le CP de votre candidature est provisoire. Il peut changer au début du semestre en fonction de l'emploi du temps (disponible avant le début du semestre). Vous aurez suffisamment de temps pour finaliser votre CP à votre arrivée.
- Vous ne pouvez pas mélanger les cours de différents Collèges ou de différents campus
- Votre CP doit être signé par vous-même et le coordinateur de votre université d'origine
- *Les cours des masters "Marine Environment Resources" et "Sciences de la mer" ne sont pas disponibles*
- *Les étudiants en Sciences de l'Ingénieur ne peuvent pas mélanger les cours de plusieurs formations et années. Ils doivent choisir les cours d'un semestre de la même formation.*

Vous trouverez la liste des cours disponibles sur notre site web:

- [Cours en français](#)
- [Cours en anglais](#)
- Vous trouverez un récapitulatif de notre offre académique dans le document « [Offre Académique ST](#) ». Merci de noter que ce document concerne les cours de l'année académique 2021-2022 et que des modifications sont à prévoir.

**Pour compléter le contrat pédagogique il est nécessaire de préciser :**

- Votre discipline (Mathématique, Biologie, Chimie, etc.);
- Votre niveau d'étude (Licence, Master) ;
- Durant quel semestre vous souhaitez effectuer votre mobilité (automne / printemps / année).
- Le titre, le code du cours (indiqué dans le fichier « [Offre académique ST](#) ») et les crédits ECTS.

Pour des questions concernant le choix de cours vous pouvez contacter [le coordinateur pédagogique](#).

## COURS DE FRANÇAIS (FLE – FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE)

Nous vous proposerons aussi un cours gratuit de FLE (Français Langue Etrangère) chaque semestre. Pour vous inscrire à ce cours, il vous suffit de compléter le [formulaire en ligne](#) au plus tard **le 1er décembre 2022**. Vous devez aussi ajouter ce cours à votre contrat pédagogique :

- **Semestre de printemps** : 4TFLE02U – Français Langue Etrangère - 3 ECTS

## CALENDRIER ACADEMIQUE

Chaque Unité de formation à son propre calendrier concernant [les périodes de cours et d'examens](#). En général, le calendrier est divisé en 2 semestres de cette manière :

<b>1<sup>er</sup> semestre</b> (semestre d'automne)	Cours : <b>Septembre – Décembre</b> Examens : <b>Décembre - Janvier</b>
<b>2<sup>ème</sup> semestre</b> (semestre de printemps)	Cours : <b>Janvier – Mai</b> Examens : <b>Mai – Juin/début Juillet</b>

## LOGEMENTS

### Logement universitaires : CROUS

Pour faire une demande de logement au [CROUS](#) veuillez s'il vous plaît suivre la procédure suivante:

1. Inscrivez-vous sur la plateforme [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr) en suivant [ce tutoriel](#).
2. Complétez le [formulaire en ligne](#) avec le **numéro INE au plus tard le 11 novembre 2022**.

Quand vous recevez la réponse à votre demande de logement au CROUS ?

- a) En cas de réponse positive, le CROUS vous enverra une offre de logement au plus tôt un mois avant la date d'arrivée.
- b) En cas de réponse négative, le Bureau mobilité vous informera courant décembre.

Veillez noter les informations suivantes:

1. Faire une demande de logement CROUS ne vous garantit pas un logement.
2. Vous pouvez signaler le type de logement que vous souhaitez mais nous ne pouvons pas vous garantir ce choix.
3. Si vous recevez une proposition de logement, celle-ci ne sera communiquée qu'un mois avant la date d'arrivée. Par conséquent, il ne faut pas attendre cette proposition de logement pour l'utiliser comme justificatif de logement pour votre demande de visa, si nécessaire.
4. Lorsque vous recevrez la proposition de logement du CROUS (une seule proposition), vous aurez 48 heures pour payer des frais de réservation selon [cette procédure](#). Si vous refusez cette proposition ou si vous ne payez pas les frais sous 48 heures, le CROUS ne sera pas en mesure de vous proposer un autre logement. Vous devrez alors chercher un autre logement ailleurs.
5. Une fois l'offre acceptée, vous recevrez les informations pour constituer le dossier locatif afin de préparer votre arrivée au CROUS. Il est important de communiquer directement avec votre résidence pour toute question concernant votre arrivée.
6. Il est possible d'arriver du lundi au vendredi avant 18h. Autrement, pour une arrivée le weekend ou dans la soirée, contactez votre résidence ou réserver un logement temporaire.

### Logements privés

Vous pouvez consulter d'autres offres de logement sur la plateforme [Studapart](#). Pour ce faire, il faudra vous connecter avec votre adresse email et entrer le mot de passe « HOUSINGUBDX ».

Pour tout autre type de logement ou renseignement pratique, vous pouvez contacter le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) qui pourra vous venir en aide: [bve.talence@u-bordeaux.fr](mailto:bve.talence@u-bordeaux.fr)

**\*\*\*IMPORTANT\*\*\***

Merci de suivre les différentes étapes pour compléter votre candidature.

Au plaisir de vous accueillir à Bordeaux prochainement !

